



FOCUS Bulletin

Conseil national des produits agricoles

Décembre
2005



Nos meilleurs vœux des Fêtes

La fin de l'année 2005 approche, et les membres et le personnel du Conseil national des produits agricoles profitent de l'occasion pour souhaiter à tous nos lecteurs, collègues du gouvernement et partenaires de l'industrie, ainsi qu'à leur personnel et à leur famille respective, nos plus sincères vœux de joie, de prospérité et de bonheur pour la saison des Fêtes et pour le nouvel an.

Nous sommes heureux d'avoir travaillé avec vous durant l'année qui tire à sa fin et nous espérons bien une nouvelle année stimulante et excitante.

La présidente,

Cynthia Currie



Téléconférence du Conseil

Le Conseil s'est réuni par téléconférence le 14 novembre. Il a approuvé le contingent de poulet pour la période A-69 (du 11 décembre 2005 au 4 février 2006).

Réunion du Conseil les 7 et 8 décembre

Le Conseil avait beaucoup de travail à abattre durant sa réunion des 7 et 8 décembre 2005. Comme toutes les années en décembre, le Conseil rencontre le comité exécutif de chacun des offices canadiens de commercialisation afin d'examiner son budget pour l'année qui vient et de faire le point sur les problèmes et orientations stratégiques des offices.

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Le Conseil a approuvé au préalable la modification de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada afin de reporter sa date d'expiration au 31 décembre 2006.

DANS CE NUMÉRO

- * Nouvelles du Conseil
- * Nouvelles des offices
- * Nouvelles internationales
- * Nouvelles de l'industrie
- * Nouvelles du portefeuille
- * Réunions à venir

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil national des produits agricoles
Édifice Canada, 10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : nfpcweb@agr.gc.ca
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097
TTY/TTD : (613) 943-3707

Designer/Création :
Chantal Lafontaine





Les membres ont aussi approuvé les changements apportés par l'Office à ses indemnités de repas et de déplacement. Le nouveau directeur des finances aux PPC, **Michael Laliberté**, a présenté le budget de l'Office

pour 2006. Le Conseil a ensuite reçu une session de breffage concernant le plan stratégique de l'Office pour 2005-2006.

Au sommet des grandes priorités de l'heure, sont inscrits l'amélioration du processus de contingentement et d'information en matière de commercialisation, les prochaines négociations de l'OMC touchant le secteur agricole, le programme obligatoire d'assurance de la salubrité à la ferme et l'élaboration d'une stratégie pour la répression des maladies chez les animaux.

Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD)



Le Conseil a approuvé au préalable la modification de l'Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons au Canada, afin d'en reporter la date d'expiration au 31 décembre 2006. Les membres ont reçu de l'Office son budget pour 2006 et une session de breffage

concernant ses priorités et les défis à relever.

L'année qui vient de se terminer (du 1er novembre 2004 au 31 octobre 2005) a été positive pour l'industrie du dindon, la production ayant augmenté de 13,8 Mkg (9,9 %) et, compte tenu des stocks en entrepôt, un marché réceptif ayant été trouvé pour son produit.

Le conseil d'administration poursuit l'élaboration de sa politique sur le contingentement, participant à plusieurs réunions animées par un médiateur. Il espère en arriver à un règlement avant la fin de janvier 2006.

Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO)



Le Conseil a reçu le budget de l'Office pour 2006. Les membres ont bénéficié d'une session de breffage concernant les priorités, les défis à relever et les possibilités qui s'offrent à l'OCCO en 2006.

Le Conseil a amorcé l'examen, aux fins d'approbation préalable, des modifications apportées à son Ordonnance sur les redevances à payer ainsi qu'à son Règlement sur le contingentement. En attendant de recevoir les renseignements supplémentaires demandés à l'Office, le Conseil se réunira afin de poursuivre son examen de l'Ordonnance sur les redevances à payer et du Règlement sur le contingentement de l'Office.

Voici quelques priorités, défis à relever et possibilités mentionnés par l'Office : les négociations avec les transformateurs d'œufs concernant les prix et contrats d'approvisionnement à long terme, l'actuelle série de négociations commerciales de l'OMC, la consommation croissante d'œufs, l'évaluation de l'idée d'utiliser le concept de marque " Lion " pour commercialiser les œufs au Canada et l'examen de l'efficacité observée pour le programme d'élimination des produits industriels.

Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC)



Le Conseil a approuvé les changements demandés relativement à la politique de l'Office sur les déplacements. L'OCCOIPC a présenté aux membres ses priorités et les problèmes à régler.

L'Office a informé les membres du Conseil que 4 % de ses propres membres avaient obtenu leur certification dans le cadre du programme de vérification ARMPC (HACCP en anglais). Il a ajouté que l'Alberta est intéressée à participer à ce programme. L'OCCOIPC a exprimé sa préoccupation concernant l'indemnisation globale

offerte par le gouvernement fédéral pour le remboursement des préjudices subis lors de la flambée de grippe aviaire en 2004. L'Office prévoit tenir en janvier une session de planification stratégique pour discuter principalement du renouvellement de son Entente fédérale-provinciale, de l'indemnisation faisant suite à la grippe aviaire et des prochaines étapes qui suivront la réunion de l'OMC à Hong Kong.

Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie

Le personnel présente aux membres une mise à jour concernant le programme national de prélèvements. Les travaux avancent, et l'Office s'applique, de concert avec ses membres qui sont les organismes provinciaux d'éleveurs de bovins, à terminer la mise en œuvre du prélèvement sur les bovins de boucherie.

Calendrier pour le Focus en 2006

Le Conseil désire remercier ses lecteurs de leurs commentaires et de leur rétroaction concernant notre bulletin.

L'objectif du Conseil est de continuer à bien informer ses lecteurs concernant tous les aspects des activités du Conseil et de l'industrie grâce au bulletin Focus, que nous diffusons par courrier électronique, par télécopieur et sur notre site web. Voici le calendrier pour la diffusion de FOCUS en 2006.

le 15 février	le 5 avril	le 24 mai
le 28 juin	le 2 août	le 11 octobre
le 8 novembre	le 20 décembre	

Si vous avez quelque commentaire ou suggestion pour améliorer notre bulletin, veuillez communiquer avec notre coordonnatrice des communications, **Chantal Lafontaine**, à l'adresse lafontaine@agr.gc.ca ou par téléphone au (613) 995-9148.

Personnel du Conseil

Le directeur exécutif, **Terry Hayward**, a le plaisir d'annoncer la nomination de **Margaret O'Hara** au poste de directrice des Services corporatifs à compter du 14 novembre 2005.

Mme O'Hara détient un diplôme universitaire supérieur en gestion et une maîtrise en gestion des affaires de l'Université Athabasca. Margaret assumera la responsabilité de l'initiative de fonction de contrôleur moderne au Conseil et dirigera au Conseil les activités liées aux ressources humaines, aux finances et aux autres services corporatifs.

Mme O'Hara a travaillé dans un certain nombre de ministères et organismes fédéraux, son employeur précédant ayant été l'Agence canadienne du revenu (ACR). À l'ACR, elle a occupé de nombreux postes, notamment comme directrice régionale des relations avec la clientèle dans la Région des Prairies, directrice de la TED des sociétés et directrice du programme national des T3 (successions et fiducies).

Nous vous saurions gré de vous joindre au Conseil pour souhaiter à Margaret la bienvenue parmi notre personnel.



Nouvelles des offices

Office canadien de commercialisation du dindon

Le membre du Conseil **Stuart Affleck** a adressé la parole aux administrateurs de l'OCCD lors de leur 203e réunion le 30 novembre 2005, et il les a félicités du processus qu'ils ont mis en place pour aider l'Office à élaborer une nouvelle méthode de détermination de leur contingent. " Le Conseil croit fermement qu'en votre rôle de loyaux administrateurs vous travaillerez dans l'intérêt véritable de votre industrie en vue de mettre en place un accord satisfaisant pour toutes les parties " a dit M. Affleck.

L'optimisme régnait le 30 novembre 2005, lors de la réunion de l'OCCD à Toronto. Les administrateurs ont entendu une bonne nouvelle : la longue période de stagnation de la consommation semble terminée car on observe une importante croissance pour les produits surtransformés du dindon, ce qui laisse présager que les Canadiens ont finalement compris la valeur nutritionnelle du dindon.

En partie, cet optimisme a mené le conseil d'administration à accepter la recommandation faite par son Comité consultatif du marché du dindon, qui proposait un contingent commercial global préliminaire de 140 Mkg. Les membres du Comité étaient d'avis que ce contingent pourrait être suffisant pour approvisionner le marché durant la présente période de contrôle 2006-2007, qui débute le 1er mai 2006. Il s'agit d'un accroissement de 3 Mkg par rapport à la production estimative de l'actuelle période de contrôle.

L'accroissement de la demande durant l'année (nov. à oct.) a mené à une importante augmentation des importations, qui sont passées de 3,9 Mkg en 2003-2004 à 6,1 Mkg en 2004-2005. Ces importations ont eu lieu principalement pour les découpes à forte valeur ajoutée (viande de poitrine désossée et sans peau). Au 25 novembre, Commerce international Canada avait délivré des permis d'importations supplémentaires pour 2,6 Mkg.

Après discussion, les administrateurs ont approuvé les changements proposés à l'article 1.2 de leur Politique de la reproduction primaire et de leur Politique d'exportation.

Producteurs de poulet du Canada

Le 2 novembre 2005, les administrateurs des PPC ont adopté à l'unanimité un contingent intérieur de 143,4 Mkg pour la période A-70 (aucune augmentation par rapport à la base), étant entendu que ce contingent serait réexaminé lors de la réunion du conseil d'administration les 22 et 23 novembre.

Le conseil d'administration des PPC a effectué un examen du contingent de la période A-70 lors de sa réunion à Ottawa le 22 novembre 2005. Malgré la ferme recommandation du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) et de l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles (ACSV) qui voulaient réduire le contingent à 140,0 Mkg vu le récent comportement des indicateurs du marché, les administrateurs ont décidé de ne pas le modifier.

Le 29 novembre 2005, le CCTOV a déposé une plainte contre les PPC auprès du CNPA concernant le contingent pour la période A-70 ainsi que le processus de contingentement.

Le 6 décembre 2005, la présidente et le vice-président du Conseil ont tenu une réunion préliminaire avec les parties pour discuter de la plainte et d'éventuelles solutions pour la régler. Les deux organismes discuteront des résultats de la réunion avec leurs propres membres à leur prochaine réunion, ainsi que d'éventuelles prochaines étapes.

Bob Burden, qui est le coordonnateur de l'industrie en matière de grippe aviaire au sein du GO4 (SM-4 en anglais), a donné au conseil d'administration une mise à jour concernant le projet de préparation aux poussées de maladies animales exotiques. Considérant qu'une souche H5 à faible pathogénicité a été détectée dans un troupeau de canards en Colombie-Britannique, les administrateurs étaient d'avis que cette mise à jour arrivait à point.

Comme la grippe aviaire reste un sujet d'actualité dans les médias cet automne, l'Office a parrainé un sondage afin de connaître le niveau d'inquiétude des Canadiens à cet égard et les incidences sur la consommation de poulet. Le sondage a confirmé que même si le niveau de sensibilisation à la grippe aviaire avait augmenté chez les Canadiens, cela n'avait pas affecté leurs habitudes de consommation.

Les administrateurs ont aussi reçu une mise à jour concernant la proposition d'un plan d'éducation et de commercialisation ainsi que les progrès réalisés vers l'adoption des modifications apportées aux ententes opérationnelles par les quatre signataires tardifs.

Office canadien de commercialisation des oeufs

Lors de leur réunion de novembre, les administrateurs de l'Office ont approuvé le

budget pour 2006. L'Office a inscrit à son budget des dépenses totales de 197,4 millions \$ en 2006, une diminution de 8,9 millions \$ par rapport à 2005.

Les recettes provenant de toutes les sources en 2006 devraient s'élever à 200,8 millions \$, une augmentation de 3,9 millions \$ par rapport à 2005. L'excédent des recettes sur les dépenses devrait être de 3,4 millions \$ en 2006.

Dans le budget opérationnel, les recettes dépassent de 3,3 millions \$ les dépenses. L'Office prévoit percevoir 184,4 millions \$ en prélèvements, en ventes, en intérêt et en autres recettes. Il s'agit d'une hausse de 3,9 millions \$ par rapport à 2005.

Les dépenses inscrites au budget opérationnel devraient atteindre 181,2 millions \$, ce qui est de 10,1 millions \$ inférieur aux dépenses de 2005. Dans le budget administratif de l'Office pour 2006, les recettes prévues dépassent de quelque 112 000 \$ les dépenses. Elles devraient rester à 16,3 millions \$, comme en 2005. Quant aux dépenses, la somme de 16,2 millions \$ est inscrite au budget, une augmentation de 1,2 million \$ par rapport à 2005.

Office canadien de commercialisation des oeufs de poulet à chair

Lors de leur réunion de novembre, les administrateurs de l'Office ont approuvé le budget pour 2006. L'Office prévoit des recettes de 1,311 million \$, dont la somme de 1,280 million \$ proviendrait des provinces membres.

Les dépenses pour 2006 devraient être de 1,307 million \$. Les trois principaux postes de dépenses sont la rémunération du personnel (environ 394 500 \$), les frais administratifs (environ 268 000 \$) et les dépenses associées aux réunions (environ 190 000 \$). Les recettes inscrites au budget devraient dépasser de 3 261 \$ les dépenses. Le fonds de réserve à la fin de 2006 devrait s'élever à quelque 600 000 \$.



Nouvelles internationales

Création de l'International Poultry Council

L'International Poultry Council (IPC) a été créé pour lutter contre la grippe aviaire sur la scène mondiale et pour aider l'industrie de la volaille à régler les problèmes qui la touchent.

L'IPC regroupe des organismes du secteur privé de l'Union Européenne, des États-Unis, du Brésil, de la Chine, de la Thaïlande, du Mexique, de l'Argentine et de la Russie.

Les fondateurs de l'IPC se sont entendus pour adopter une nouvelle charte définissant leur vision, leur énoncé de mission et leur liste d'objectifs.

La liste inclut la nécessité d'encourager l'uniformité et le caractère scientifique des normes sanitaires et de commercialisation ainsi que de renforcer les liens entre les organismes internationaux qui assurent la lutte contre les maladies animales et la promotion de la salubrité alimentaire.

L'IPC sera axé principalement sur la communication, la coopération et le règlement de problèmes touchant le commerce international et la science, et il appuiera les principes de commerce libre et ouvert par l'amélioration des relations internationales. *Source : World Poultrymeat.*





Nouvelles de l'industrie

Nominations au Farm Industry Review Board de Terre-Neuve & du Labrador

Le 5 décembre 2005, le ministre des Ressources naturelles, **Ed Byrne**, a annoncé des nominations au Farm Industry Review Board (FIRB). **Martin J. Hammond** (St. John's) est le nouveau président de cet organisme pour un mandat de trois ans. " M. Hammond apporte une grande expérience à l'office grâce à son association antérieure aux Dairy Farmers of Newfoundland and Labrador, a dit le ministre. M. Hammond fournira un solide leadership à l'office, qui entame son rôle de soutien au secteur agricole de la province. "

L'office accueille aussi : la vice présidente **Violet Parsons** (Bloomfield) - mandat de trois ans; les membres **Rita Legge** (Cartyville) et **Connie Stewart** (Happy Valley-Goose Bay) - mandat de trois ans; et les membres **John Dinn** (Goulds) et **Wayne Ruth** (Kippens; il est aussi président de la fédération des municipalités de Terre-Neuve et du Labrador) - mandat de deux ans.

En outre, la loi prévoit la nomination d'un représentant par la Federation of Agriculture de Terre-Neuve et du Labrador, dont le président, **Mervin Wiseman**, se joint pour un mandat de trois ans. Le directeur intérimaire de l'office est **Reg King**.

Le FIRB a été établi par une loi qu'a adoptée l'assemblée législative de la province au printemps 2005. Il remplace deux offices antérieurs, l'Agriculture Products Marketing Board et le Farm Practices Review Board.

" Nous avons pris la décision de regrouper les deux offices antérieurs afin de promouvoir le véritable intérêt des producteurs et du grand public, a dit le ministre Byrne. Ce seul office favorisera des activités plus harmonieuses et un fonctionnement plus efficace car les offices antérieurs exerçaient tous deux des fonctions d'examen pour le secteur agricole. "

McDonald met l'accent sur l'étiquetage et la qualité

La société McDonald a annoncé une nouvelle façon novatrice et transparente de communiquer l'information nutritionnelle à ses clients partout sur la Terre. Les renseignements nutritionnels seront désormais indiqués sur la majorité des emballages utilisés pour les produits de McDonald grâce à des symboles faciles à comprendre et à un graphique à barres.

Valeur nutritive	
par 1/2 tasse (125 mL) *	
Teneur	% valeur quotidienne
Calories 70	
Lipides 0 g	0%
saturés 0 g	0%
+ trans 0 g	
Cholestérol 0 mg	
Sodium 5mg	0%
Glucides 17g	6%
Fibres 3 g	12%
Sucres 14 g	
Protéines 0 g	
Vitamine A 0%	Vitamine C 4%
Calcium 0%	Fer 4%

Les nouveaux emballages apparaîtront durant le premier semestre 2006 dans les restaurants en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Amérique Latine. La société McDonald entend utiliser les nouveaux emballages dans plus de 20 000 de ses restaurants à la fin de 2006. La nouvelle présentation transforme les données scientifiques en un aperçu facile à comprendre pour le client. Les icônes représentent cinq éléments qu'utilisent les experts pour communiquer les renseignements nutritionnels : calories, protéines, gras, glucides et sodium.

En outre, le géant de la restauration rapide, McDonald, a réuni le mois dernier ses principaux fournisseurs, des experts de l'industrie et des représentants des médias pour discuter de qualité des aliments. Bien que l'activité était centrée sur la qualité des aliments que sert la chaîne McDonald, c'était un autre message touchant la qualité des produits que le secteur agricole fournit à ses clients.

La société McDonald et ses fournisseurs de produits agricoles semblent vraiment constituer des partenariats visant à produire des aliments de qualité. Ils ont clairement compris les demandes et les attentes de leurs clients à l'égard de produits de qualité et ils se font demander des questions intéressantes concernant l'endroit et la façon dont la viande, les pommes ou la laitue ont été produites. Considérant que ses clients exigent toujours davantage en matière de responsabilité sociale, la chaîne McDonald doit répondre à ces préoccupations

et divulguer des renseignements détaillés, ce qui bénéficie non seulement à la société McDonald mais aussi à l'ensemble du secteur agricole. Pour en savoir plus, voir : www.mcdonalds.com



Nouvelles du portefeuille

Symposium national sur les sciences et l'innovation en agriculture

Le 22 novembre 2005, l'honorable **Andy Mitchell**, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a inauguré le premier Symposium sur les sciences et l'innovation en agriculture à Gatineau (Québec) en vue d'aider à orienter l'avenir des sciences en agriculture au Canada.

Ce symposium de deux jours a réuni plus de 100 personnes représentant les milieux universitaires, les secteurs agricoles, les gouvernements fédéral et provinciaux et les preneurs de décisions dans les industries des sciences et de l'innovation. Tout au long des ateliers et des discussions en groupe, les participants ont exprimé leurs observations et leurs conseils concernant les priorités d'AAC en matière de recherche.

Le ministre Mitchell a déclaré : " Les consultations régionales et le Symposium permettront d'ouvrir la voie à une nouvelle stratégie canadienne en matière de science et de recherche dans le secteur de l'agroalimentaire. L'objectif de notre démarche est de veiller à ce que nos investissements dans le domaine scientifique donnent à tous les intervenants de la chaîne agroalimentaire canadienne les outils nécessaires pour qu'ils puissent demeurer concurrentiels à l'échelle mondiale et continuer à améliorer la qualité de nos aliments. "

Les consultations font suite à un engagement pris par le ministre Mitchell le 23 juin 2005 en vue de faire participer le secteur agroalimentaire à un examen exhaustif des priorités du Canada dans le domaine des sciences agroalimentaires. Les résultats de ce processus de consultation seront annoncés au printemps 2006. Les Canadiens peuvent participer aux discussions jusqu'à la fin de décembre en remplissant en ligne un questionnaire affiché au site web d'AAC : www.agr.gc.ca/science-consultations.

Tendances dans le secteur canadien de l'alimentation d'ici 2020

À la fin d'octobre 2005, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a publié une étude prospective sur la consommation d'aliments et de boissons au Canada d'ici l'an 2020. Ce rapport présente les tendances à long terme en matière de consommation et les débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire au Canada. On y examine les facteurs qui orienteront vraisemblablement les attitudes des consommateurs et leurs perceptions, grâce aux prévisions de la consommation établies sur la base des statistiques canadiennes. Le rapport porte également sur les questions d'aliments, de santé et de mieux-être.

Par exemple, on y examine : la publicité que fabricants et vendeurs d'aliments vides destinent aux enfants; l'éducation nutritionnelle et physique obligatoire dans les écoles; une plus rigoureuse réglementation de l'étiquetage; les programmes de certification de la production d'aliments; le resserrement des normes d'inspection des aliments; et l'interdiction ou la réduction prescrite d'ingrédients nocifs dans les aliments. Les principales sources d'information et de données présentées dans le rapport sont Statistique Canada, AAC, Santé Canada et l'ACIA. La version intégrale du rapport est affichée au site web d'AAC : www.agr.gc.ca.

Réunions à venir - 2006

Janvier

17-18 jan.	Association nationale des régions agroalimentaires	Guelph
25-26 jan.	Conseil national des produits agricoles	Ottawa

Février

1-2 fév.	Office canadien de commercialisation des oeufs	Ottawa
6-7 fév.	Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles	Ottawa
8-9 fév.	Producteurs de poulet du Canada	Ottawa